



CABINET DU PRÉFET  
BUREAU DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Créteil, le 18 décembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Gare de Bry-Villiers-Champigny : le projet déclaré d'utilité publique

Le projet de la gare nouvelle Bry-Villiers-Champigny (BVC) sur la ligne E du RER et P du Transilien, en interconnexion avec la ligne 15 sud du Grand Paris Express, a pour ambition de répondre aux besoins de mobilité des franciliens, notamment val-de-marnais, et de renforcer le développement des territoires. Future porte d'entrée sur le Grand Paris Express, cette gare intégrée à un pôle d'échanges multimodal doit permettre d'absorber un flux de 55 000 voyageurs par jour et conduire à des gains de temps significatifs dans les trajets banlieue-banlieue.

Ce mardi 18 décembre 2018, Laurent PREVOST, préfet du Val-de-Marne, a signé l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la gare SNCF Bry-Villiers-Champigny, après avis favorable de la commission d'enquête. Celle-ci n'avait exprimé aucune réserve au regard de l'enjeu en terme d'amélioration du réseau de transport en commun.

Cette signature intervient au lendemain du comité de pilotage de la gare de BVC, qui s'est tenu le 17 décembre à la préfecture de région d'Ile-de-France, sous la présidence de Michel CADOT, préfet de région, en présence des élus et représentants des collectivités concernées.